

Résultats des entretiens : Compréhension réciproque (hypothèse 2).

Enoncé de l'hypothèse 2 : *S'agissant du partenariat Ecole-Clas, une collaboration étroite entre les équipes enseignantes et éducatives ainsi qu'une relation suivie avec certaines familles¹, facilite la compréhension réciproque² entre l'école et ces familles (notamment leur rapprochement de l'école).*

A) Présentation du discours.

§ Les familles (section II.5.2.A, p. 59).

Comme nous l'avons déjà vu, cette fonction fait référence au rôle particulier joué par chaque institution (Ecole et Famille) dans la médiation école-enfant ou école-famille selon le côté duquel on se situe (parent ou accompagnateur) et au dialogue entre l'école et la famille en général. Afin de faciliter l'étude, nous allons examiner seulement le rôle de l'école et de la famille. Plus tard, nous pourrions comparer les propos des familles avec ceux des professionnels de l'école et de l'accompagnement à la scolarité.

Si nous devons condenser le rôle de l'école en une phrase, alors elle serait (selon les parents) : « l'école a une part de la réussite de l'enfant » (FX-20). Nous avons décomposé le rôle de l'école en quatre missions.

- « maîtresse c'est principal pour **apprendre** » selon FY-22. Mots clés : apprentissage en général, avoir les bases (lecture, maths, français), connaissances, savoir lire, enseigner, apprendre ce que les parents ne peuvent pas lui apprendre.

- « l'école fait apprendre des choses nouvelles pour **construire l'avenir** » nous dit FXY-09. Mots clés : former les enfants, avenir, trouver sa place, préparer intellectuellement à la vie.

- « [...] la connaissance, **la culture** » déclare FYi-07. Mots clés : éduquer l'esprit, cultiver, culture.

- « de toute façon, c'est important d'**être** aussi **avec les autres** » rappelle FY-28. Mots clés : respecter la hiérarchie, appliquer le règlement, discipline, avoir une vie sociale, endroit pour trouver une amitié.

Quant au rôle de la famille, voici ce que ce les parents nous ont confié. Nous remarquons simplement que toutes les fonctions parentales (de F1 à F6) sont présentes dans leurs propos.

- « donner du temps au **suivi scolaire** » (FYi-04). Mots clés : contrôler, avoir un regard, superviser, trouver la bonne distance, suivi au quotidien, travail individuel si difficultés, faire les/aider aux devoirs, surveiller le travail, suivi de la scolarité, parler de comment ça s'est passé (à l'école), apprendre à utiliser un dictionnaire.

- « **prenez un bouquin** et lisez-le ! » (FXY-05). Mots clés : inciter à lire, transmettre sa culture (expliquer son pays, regarder des DVD avec les enfants), lire pour s'informer, se cultiver.

- « avoir une **relation avec l'école** » (FY-12). Mots clés : régler les problèmes à l'école, garder un bon lien avec l'école, être en lien avec l'école, suivre les affaires scolaires.

- « **médiation** école-enfant » (FYi-07). Mots clés : apprendre l'école, communiquer sur l'école.

- Continuité de l'acte éducatif. Mots clés : écouter les conseils de l'école, savoir les difficultés (de l'enfant), apprendre le système d'ici.

- « **accompagner le choix** de l'enfant » (FX-02). Mots clés : être présent, accompagnement, encouragement, conseiller l'enfant, les rendre autonomes, soutenir son enfant, lui donner confiance, pousser à faire des études.

- « pousser l'enfant à se **socialiser** » (FXY-27). Mots clés : attentif à la fréquentation de ses enfants, leur apprendre à être respectueux, des mauvaises fréquentations peuvent entraîner l'enfant, éduquer (la vie), apprendre le respect des autres, éducation comme la politesse.

Au final, ce sont toujours les parents qui nous disent quel est le rôle de l'école par rapport à celui de la famille : « la maison (la vie réelle) c'est complémentaire avec l'école (histoire, sciences, le monde) » (FXY-05).

§ L'institution scolaire (section II.5.2.B, pp. 65 et 70).

L'enseignement primaire.

Parlant de la fonction de médiation école-famille portée par les équipements de quartier à vocation familiale (c'est-à-dire dont la famille est la priorité de leurs actions), EA-03 affirme qu'il n'y a pas besoin d'intermédiaire, d'une tierce personne, entre l'école et les parents. D'ailleurs, l'interlocuteur privilégié est le représentant des parents de l'établissement (le cas échéant) et si conflit il y a, ce sera soit un parent soit un enseignant qui portera la casquette de médiateur. « Mai les associations locales ne font rien sur notre relation avec la famille. C'est-à-dire cette relation enseignant-parent c'est nous, on est aidés par personne. Il n'y a pas d'intermédiaire entre les parents et nous. [Il n'y a pas besoin ou... ?] Pourquoi il y aurait besoin ? Non, il y a le représentant des parents de l'école qui est un interlocuteur privilégié, c'est-à-dire qu'il représente les parents de l'école (tous les parents d'ailleurs, de la ville). [...] c'est d'ailleurs son rôle pour capter les difficultés, dialoguer avec les familles, avec l'équipe enseignante, rapporter, temporiser, voilà. [...] il est parent un peu comme moi je pourrais être l'intermédiaire des instituteurs tout en étant instituteur ; je pense pas avoir besoin, enfin on a pas besoin, non seulement on n'en a pas

¹ Il s'agit des familles dont les enfants fréquentent les écoles partenaires, sont inscrits à l'accompagnement à la scolarité, vont à l'étude ou bien font leurs devoirs à la maison, dans la mesure où des membres de ces familles sont suivis au sein de la structure qui met en œuvre le CLAS.

² Au sens d'une connaissance approfondie du milieu social et familial de l'enfant aussi bien que des attentes de l'école.

besoin mais il est pas question qu'on en ait. » EA-03 explique que, comme le parent est la personne principale dans la vie de l'enfant, il n'y a pas besoin de mettre une autre « couche » (personne, association ou équipement municipal) entre l'école et la famille. Mais, au moment d'un conflit, « il y a toujours besoin d'un médiateur, dans tous les conflits il y a besoin d'un médiateur, dans toutes les situations complexes, mais quand ça roule... [...] Je crois que personne n'a à venir se mêler, c'est suffisamment complexe ce qui se passe (sauf nécessité extrême) et alors c'est l'instituteur ou... et encore on est dans l'enseignement. »

Ces associations de quartier ont quand même un rôle dans la vie de l'établissement scolaire dans cette représentation de la médiation, « elles ne sont qu'un support à notre projet pédagogique [très accentué], à notre manière d'enseigner. En aucun cas se substitue ou elle n'est le médiateur de, non ! Elle est un partenaire à la limite ». EA-03 nous fait part d'un travail initié avec le PRE de la ville dont un enfant est suivi hors du temps scolaire.

Pour EA-01, la médiation constitue un moyen de faciliter la rencontre entre l'école et les parents. « L'école et les parents sont deux acteurs qui se rencontrent. S'il y a un problème, il nous faut un troisième partenaire qui puisse faciliter la rencontre (centre de quartier, médiateur...) donc soit c'est l'institution qui va vers le médiateur, soit c'est le parent qui y va. » Cette façon d'aborder la relation école-famille, qui peut être conflictuelle à certains moments du parcours scolaire de l'enfant, ne peut être que bénéfique ; elle a toute sa place pour le partenariat avec les associations du quartier (le confirme notre interlocuteur). Il poursuit : « Il faut pas tout rejeter en bloc. [...] Ça peut être que positif pour nous parce que c'est vrai, si l'école avec des petits soucis de prendre contact avec les gens, c'est un partenaire/intermédiaire supplémentaire pour pouvoir contacter les familles. »

Comment ça se passe concrètement au quotidien ? EB-05, questionné si des familles ont pu être rencontrées par l'intermédiaire du centre social, répond : « Non, mais avec le coordinateur [des AEPS], quand ça va pas pour un enfant, quand vraiment il faut se soucier à l'école et au centre, on parle un peu de son environnement, du contexte dans lequel il vit pour essayer de comprendre, pour essayer d'agir autrement [...], quand on se croise au centre. [...] c'est bien de connaître l'enfant pour voir comment est-ce qu'il réagit dans un autre lieu que l'école, parce que des fois on a des surprises. Je pense qu'on va faire une rencontre bilan de fin d'année mais c'est vrai qu'il n'y a pas de suivi régulier disant. » EA-01 insiste sur le fait qu'il faut davantage cibler les familles qui mettent très rarement les pieds à l'école. « Est-ce que grâce au centre on peut voir les parents et inversement... ? [...] Oui, c'est vrai que... pas trop. Les gens qui s'occupent de leurs enfants dont les enfants sont au centre, ils viennent souvent à l'école et inversement. [...] C'est pas ceux-là qu'on aimerait voir en priorité (autant qu'on les voit on est rassurés). Il s'agit d'autres parents mais dans ce cas le centre m'aide pas à les voir. » Alors l'école, en parallèle aux initiatives liées au partenariat, elle trouve des solutions ingénieuses afin de s'assurer que les parents se déplacent au moins une fois sur une année scolaire. « [...] pour remédier à ce truc là, on fait la remise des livrets en direct avec les parents, donc ils sont obligés de venir mais il y en a quand même qui viennent pas. Quand ils viennent pas, je ré-insiste la semaine suivante, je redonne un rendez-vous le soir pour qu'ils viennent chercher le livret à l'école et je ne le donne pas à la sortie, on vient en classe et on passe un petit moment et on discute de l'enfant et c'est vrai que s'il y avait pas ça, il y aurait plein de parents qui viendraient pas à l'école. »

Quant aux rôles de l'école et de la famille, tout le monde est à l'unisson. Selon EA-01, l'école est l'institution qui aide l'enfant à comprendre le fonctionnement du système scolaire, « c'est les premiers pas, c'est les codes, comme quand vous apprenez la musique, vous apprenez le solfège [...] ils sont à l'école élémentaire pour apprendre à jouer la partition de leur futur savoir [...] ». L'école concerne également les apprentissages tant scolaires que sociaux ; « on apprend à être citoyen à l'école élémentaire ». Selon EA-03, la famille est un partenaire essentiel de l'école ; l'école et la famille doivent former une équipe. « On ne peut pas travailler sans les parents [fin de phrase accentuée], c'est impossible. » EA-01 ajoute aussi que « ceux qui s'intéressent à l'école sont là, présents, on discute, il y a un dialogue qui se fait et on se comprend, ce sont des rapports de personne à personne, d'adulte à adulte ».

L'enseignement secondaire.

Le partenariat avec les structures socioculturelles de proximité (notamment avec les centres/maisons de quartier) consiste surtout à échanger, entre le personnel enseignant et l'équipe d'animation, au sujet du milieu familial et social quotidien de l'enfant/adolescent. Donc évidemment, la fonction de médiation école-famille (voire école-quartier) s'exerce à travers cette relation partenariale (en tout cas, pour les établissements qui recourt à ces structures). A titre d'exemple, EA-04 se confie « [...] mais par contre, ils nous ont aussi servi de médiation avec la famille pour un élève qui était en grande difficulté, qui commençait à mal se comporter au collège grâce à ses difficultés scolaires (ils sont venus avec les parents) ce qui est normal car quand on ne comprend pas ce qui se passe toute la journée, c'est long donc, il faut bien qu'il s'occupe (donc il fait des bêtises). [...] j'ai besoin du partenariat, c'était réciproque. » Il ajoute qu'il s'agit souvent des familles qui ne sont pas d'origine française ou qui n'ont pas forcément tous les codes afin de pouvoir aider et accompagner leur enfant.

La médiation arrive en général pendant ou après un fait, une situation qui a mal tourné. C'est, en quelque sorte, un remède permettant de restaurer l'équilibre, la confiance dans la relation enseignant-parent indispensable à la réussite de la scolarité de l'enfant. Du côté de l'école, on insiste sur la dimension préventive permettant aux deux protagonistes (l'école et la famille) de collaborer ensemble au bénéfice de l'enfant. Selon EA-04, « il y a des fois des parents qui font pas forcément confiance en école et on a aussi des parents qui n'ont pas toujours vécu une

scolarité formidable et comme nous sommes des professionnels, si on dit un certain nombre de choses, c'est que c'est important pour l'évolution du jeune ». Pour EA-06, il est nécessaire d'avoir un discours cohérent entre l'école et les familles, d'autant plus que, pour bon nombre de familles d'origine étrangère, l'enfant pourrait se sentir partagé entre deux cultures et ce contexte particulier, au lieu de constituer une richesse, une valeur ajoutée, pourrait devenir un frein dans sa réussite. Il ajoute, « le parent c'est celui qui accompagne l'enfant pour que cet enfant réussisse dans le cadre dans lequel on est, c'est-à-dire qu'on a choisi, les parents ont choisi, de faire vivre leurs enfants en France. Et, il faut que se soit dans ce cadre là qu'on prépare l'avenir de cet enfant, ils [les parents] sont là pour coopérer avec l'école et il faut avoir un discours qui est cohérent entre l'école et les parents ». EA-02 : « Moi, je dis toujours aux parents "on travaille les uns avec les autres". C'est-à-dire, moi, je ne peux pas travailler seul et eux ne peuvent pas travailler (en tout cas au sujet de l'école) sans s'intéresser un minimum à l'école. On va dans le même sens, c'est toujours ce que j'explique aux gamins "t'inquiète pas, ton père ou ta mère vont dans le même sens que moi". C'est-à-dire qu'on est là pour ton éducation, pour ta formation de futur citoyen et chacun à notre niveau, dans notre champ de compétence (des parents, de l'Education nationale). On va faire de toi, on est là pour faire de toi un citoyen respectable, qui respecte et qui est respecté. »

Afin d'entretenir un lien étroit avec l'école (dans un contexte de faible participation des parents au collège par rapport à l'école élémentaire), les établissements scolaires mettent en place des stratégies facilitant ou incitant les parents à venir. Nous pouvons citer : une valorisation des parents dans leur rôle éducatif, la remise des bulletins de notes en main, des visites des locaux, des rencontres au sujet de l'orientation, etc. EA-04 : « La seule chose qu'on fait pour faire venir les parents c'est, déjà, la remise des bulletins deux fois par an au collège, c'est-à-dire qu'il faut se déplacer, rencontrer le prof principal. [...] On fait, pour les futurs élèves de 6^e, une journée "portes ouvertes". [...] On fait venir aussi pour l'orientation le proviseur des lycées généraux du coin mais là, on a eu très très peu de parents (je pense qu'on l'a fait un peu tard). » Il poursuit, « plus les liens sont distendus, plus on a besoin des parents pour les accompagner, pour les faire venir, leur montrer que le collège n'est pas forcément quelque chose d'hostile, que si on les accompagne c'est pas simplement pour leur dire que leur petit ne travaille pas, c'est mal comporté, etc. ».

Dans cette relation, selon l'école, le rôle du parent est de montrer un minimum d'intéressement pour le suivi des affaires scolaires de l'enfant. Cultiver chez l'enfant, dès son plus jeune âge, l'estime de l'école, le respect envers les adultes et notamment envers le personnel de l'école (du plus haut jusqu'au plus bas de la hiérarchie). L'aide au travail scolaire peut-être vu comme un atout mais ce n'est pas fortement le facteur décisif de la réussite. En revanche, aménager un espace propice au travail permet à l'enfant d'assimiler ou d'approfondir les connaissances apprises en classe et par ailleurs d'être plus autonome dans la réalisation de ses devoirs. « Ce que j'attends d'un parent c'est qu'il se manifeste un minimum sur les réunions que je viens d'énumérer, que le parent s'intéresse aux résultats scolaires de son enfant, qu'il l'encourage, qu'il le chahute un petit peu si jamais il faut servir, si ça va pas (je veux dire le secouer)... Parfois, on est les seuls à râler comme s'il n'y a pas d'écho à la maison. [...] Evidemment qu'un parent qui va pouvoir aider (au pieds levé) le gamin pour faire un exercice de math etc. (sans avoir à appeler le copain/la copine), évidemment que ça va aider. Mais c'est pas seulement ça et heureusement qu'on demande pas ça aux parents. [...] Une des premières choses qu'un parent me dit c'est : "mais je ne peux pas l'aider ; vous savez, je n'ai pas assez d'études, je ne peux pas l'aider". Je leur dis : "mais je ne vous demande surtout pas de faire ses devoirs, de faire à sa place, je vous demande à ce qu'il soit à un moment donné dans un temps calme pour travailler, de veiller à ce que ce temps calme ne soit pas devant un ordinateur ou une télé (un vrai temps calme)". Certains disent : "mais vous savez, à partir de 19h, il est dans sa chambre et je ne le vois plus...". [...] Mais ils [les parents] ont l'impression d'être des bon parents (dans ce sens là je l'entends) parce que le gamin est tranquille dans sa chambre... [...] Bah c'est pas ça le travail ! » (EA-02) En même temps, il insiste sur le fait que des enfants arrivent à réussir malgré un environnement familial difficile au sens d'inadéquat (manque d'espace et de ressources, des parents sans études voire illettrés, phratrie nombreuse...). Pourquoi ? A son avis, « c'est qu'il y avait (y compris dans les familles nombreuses, démunies) déjà l'estime du parent pour l'école très haute, de ce à quoi peut servir l'école (c'était vraiment très important, ça c'est sûr) et surtout des gamins qui avaient la possibilité de travailler [accentué], c'est-à-dire ou à la maison ou au collège (il ne s'occupait pas des petits comme d'autres parce que papa/maman sont au travail). En tout cas, respecter le travail et dire à son enfant "le soir tu vas aller à l'étude ou à la maison et feras tes devoirs" ; ça, ce sont des conditions à mon avis nécessaires. »

§ Les professionnels de l'accompagnement (section II.5.2.C, p. 75).

La compréhension réciproque des acteurs passe forcément par une connaissance du rôle de chacun au sein du partenariat Ecole-Clas. Selon les accompagnateurs, le rôle de l'école a plusieurs dimensions :

- apprentissage ; d'après VC-06, « [...] l'école c'est son travail d'apprendre certaines choses... » tandis que pour VC-05, « eux sont censés leur donner les gros outils ». VC-03 parle d'un objectif en termes d'apprentissages que l'enseignant a pour sa classe.

- formation ; l'école prépare les élèves à un métier (note VC-04) et donne les codes pour réussir (insiste VC-05).

- encadrement ; « l'encadrement surtout (le garder au maximum au sein de l'école) » (VC-04).

Par rapport à l'école, le rôle de l'accompagnateur est « d'aller dans le même sens et trouver des activités qui pourraient éveiller les enfants à pouvoir contourner les problèmes. [...] certains enfants sont bloqués (en calculs, lecture, récitation...) et les activités sont là pour contourner les problèmes et les désactiver [...] mais autrement qu'avec le mode scolaire (on va dire). » (VC-03). Appuyer les instituteurs, précise VC-04, mais d'une manière différente : « la maîtresse leur apprend des bases, acquérir les connaissances prévues pour la journée tandis que nous c'est pour revoir les connaissances apprises dans la journée et faire des activités afin de décompresser ». En souriant, VC-06 ajoute : « [...] au bout d'un moment les règles de grammaire... ok, y a l'école pour les apprendre ; nous on est peut-être là pour faire découvrir les choses à l'enfant. »

Grâce à cette complémentarité des rôles, VC-06 met en évidence le plaisir réciproque de partager avec certains enseignants au sujet de l'évolution des enfants en commun. « Mise à part cella, je ne connais pas d'autres, je ne vais pas chercher les enfants à l'école et que les instit ne viennent pas pendant les temps des AEPS. [...] C'est un plaisir d'ailleurs, c'est réciproque oui, c'est un plaisir de partager comment on ressent les enfants, de prendre des nouvelles des enfants qui habitent plus le quartier... » Malgré cette relation, l'enseignant ne va pas au-delà de cette limite dans le sens où demander de l'aide à l'animateur afin d'avoir des nouvelles de telle ou telle famille. « L'instit ne m'a jamais demandé d'être intermédiaire vis-à-vis des parents qu'il n'arrivait pas à joindre. Je pense qu'il a plus de lien avec les parents que nous. »

Après avoir gagné en crédibilité et obtenu la légitimité par l'école (VB-07), une fois les rôles définis à l'intérieur du partenariat avec l'école et après avoir fait accepter le projet par la famille, le centre social peut désormais s'engager sur le terrain de la médiation entre l'institution scolaire et celle familiale. Si certains parents viennent plus facilement au centre social qu'à l'école (et *vice versa*), ce n'est pas un conflit d'intérêt dans la relation avec l'équipe enseignante car ce qui est recherché, par les équipes en charge du CLAS, c'est justement le rapprochement de ces parents de l'école. « Il y a des parents qui sont plus à l'aise au centre social qu'à l'école ou qui viennent plus spontanément au centre sans qu'on les convoque, alors qu'à l'école ils y vont quand ils sont convoqués. Pour eux, aller à l'école, c'est quand l'enfant échoue, quand il est en échec (y a cette tendance là). [...] L'enjeu pour nous c'était d'impliquer les parents dans l'école, c'était pas deux structures parallèles mais complémentaires. Peu importe que le parent vienne plus à l'école ou au centre, le plus important pour nous c'est qu'il soit impliqué dans le suivi scolaire de leur enfant. Pour cela, il était nécessaire qu'il puisse participer aux réunions de l'école et à celles du centre. On a plutôt travaillé à inscrire les parents dans des réunions régulières, récurrentes, qu'ils puissent se projeter sur une année et aussi qu'ils puissent voir la complémentarité avec l'école [...]. Le lien qui a été développé avec l'école a permis aux parents de voir [...] que le centre était partenaire de l'école (pas un électron libre). »

Justement, certains établissements scolaires acceptent d'initier et de développer des relations avec les équipements de proximité implantés dans les quartiers alors que d'autres non. Plus tôt, quand nous avons présenté le discours de l'institution scolaire (primaire et secondaire), nous avons relevé quelques raisons qui poussaient certaines écoles à ne pas répondre favorablement aux offres de partenariat. « La démarche a été initiée par le centre social, il s'agit des écoles du secteur évidemment (élémentaire) ; avec les collèges c'est une autre problématique. Les écoles élémentaires (qui reçoivent les enfants du quartier), elles sont deux, ont été associées ensuite une école n'a pas souhaité poursuivre le partenariat au bout de trois ans de travail en commun alors qu'avec l'autre s'est pérennisé jusqu'à aujourd'hui. » (VB-07) Cette démarche a été initiée car l'école était également demandeuse d'un relais dans le quartier. Malgré une crainte initiale par rapport au sens de l'intervention, l'école a été rassurée quand elle a compris qu'il s'agit d'un soutien, d'un travail complémentaire et non pas de substitution.

B) Interprétation du discours (section II.6.A, p. 79).

La médiation ne peut exister sans d'abord avoir obtenu la considération et la légitimité de l'école aussi bien que l'accord des familles à l'égard du projet proposé (par rapport aux objectifs du CLAS). Par ailleurs, elle ne peut, non plus, œuvrer sans que les rôles des acteurs impliqués dans le partenariat soient bien définis et acceptés par tous. Au vu du discours analysé (des trois protagonistes : Famille, Ecole, Clas), nous remarquons que les rôles confiés à chaque acteur/partenaire (découlant, pour les professionnels, des missions et des responsabilités mandatées par leur institution d'appartenance) coïncident et sont complémentaires. Il est d'ailleurs très intéressant de signaler que, quand l'école évoque le rôle des parents ou quand les parents s'expriment eux-mêmes à ce sujet (et *vice versa*), on constate une superposition des discours quasi parfaite. Par cette affirmation, c'est une façon de souligner que les familles, en très grande majorité, connaissent la mission de l'institution scolaire et comprennent leur place vis-à-vis de celle-ci.

Sur le terrain, nous constatons deux visions de la fonction de médiation. Les deux correspondent à deux discours totalement opposés (ou antagonistes si on le préfère). Dans la première, si conflit il y a ou si simplement la relation école-famille est rompue, une médiation intervient à travers une personne qui est soit un parent (le représentant des parents qui est l'interlocuteur privilégié) soit un enseignant (instituteur, chef d'établissement). Nous observons donc que la tentative de rapprochement entre la famille et l'école est menée par la même méthode, à travers les mêmes acteurs, entre qui et (probablement) par lesquels le conflit/la rupture est arrivé(e). Forcément, ceci ne peut qu'amener à un nouvel échec ou peut-être un compromis « traumatisant ». Cette vision s'inscrit dans un discours institutionnel (et idéologique) qui pourrait se résumer à travers la formule : (*inscrire*) les parents au

centre de la scolarité de l'enfant. Or si conflit/rupture il y a, nous nous demandons comment les parents pourront être ramenés au centre de la scolarité (dont une partie étant symbolisée par l'institution scolaire) ? Ce modèle de médiation montre bien à quel point certains établissements scolaires peuvent s'enfermer sur eux-mêmes. Il a déjà été affirmé à plusieurs reprises que les associations de quartier et les équipements socioculturels qui œuvrent dans le champ de l'accompagnement à la scolarité ont un rôle bien déterminé vis-à-vis de l'établissement scolaire, généralement accepté par les autres acteurs/partenaires (dont l'école). Ce n'est pas si évident que cela à en croire quelques témoignages : « Elles [les structures] ne sont qu'un support à notre projet pédagogique [...]. En aucun cas se substitue ou elle n'est le médiateur de, non ! Elle est un partenaire à la limite. » (EA-03). Mais justement, qui parle de substitution dans une relation de médiation ? Ah, si les seuls autorisés à pouvoir intervenir dans une relation conflictuelle entre l'école et la famille sont soit un parent soit un enseignant, alors la médiation réalisée par une entité extérieure est effectivement une tentative de substitution. Ne pas faire confiance à une tierce personne qui n'appartient ni à un camp (le représentant des parents) ni à l'autre (corps enseignant), c'est sans doute une preuve d'une ouverture moins importante ou bien un peu trop sélective envers l'extérieur. Car aller vers les autres, essayer de comprendre leur façon d'être et de faire, interagir et travailler avec eux n'est pas une chose facile. Nous sommes donc bien dans le discours évoqué ci-dessus : on amène plutôt les autres à nous (c'est-à-dire l'école).

La deuxième vision s'approche beaucoup plus de la fonction de médiation proprement dite. L'établissement fait preuve d'ouverture en confiant la médiation (si conflit/rupture il y a) à un troisième acteur, ni enseignant ni parent, mais fortement un professionnel. En même temps nous constatons que parfois, les parents qui ont délaissé l'école, ne fréquentent pas forcément l'association/le centre du quartier – de notre analyse des entretiens, il est quasiment impossible (sauf cas particulier) qu'une famille qui fréquente les différents accueils de l'association/du centre ne soit pas en mesure de se rendre au moins une fois par an à l'école (lors des réunions, des fêtes...) –. Concomitant, l'école développe sa propre stratégie pour faire venir les parents dans la classe (remise des livrets en présence des parents, organisation des moments festifs, visite guidée, etc.). Quelques fois, certains enseignants (notamment ceux impliqués dans le projet d'accueil d'ateliers sur le temps scolaire) discutent avec le coordinateur du CLAS au sujet de l'environnement familial de tel ou tel enfant en difficulté. Ce modèle de médiation s'inscrit dans un tout autre discours, qui pourrait être simplifié grâce à la formule : *(mettre) la scolarité au cœur de la famille et particulièrement de la relation parent-enfant*. La nuance entre les deux discours est subtile mais nette. Si un conflit existe entre la famille et l'école, si le parent ne met plus les pieds dans l'établissement, il s'agit probablement d'une rupture souvent provisoire avec l'institution (même si elle se matérialise à travers un conflit avec un enseignant ou la direction, une situation malheureusement réglée, un tort quelconque, etc.). Or faire appel à une personne extérieure ayant des connaissances approfondies sur la famille (mais ce n'est pas obligé ; parfois, juste parce que la personne est neutre importe le plus), peut favoriser le solutionnement du problème et cette personne va pouvoir ramener le parent dans la cour d'école grâce à un travail avec l'école notamment (de professionnel à professionnel). Car les parents sont des adultes, ils n'ont pas vocation à changer, à être éduqués au même titre que leurs enfants. Donc c'est bien la scolarité (autrement dit l'école) qui, sans renoncer à son rôle initial ni changer de mission, s'adapte aux contextes familiaux. Les chances de réussite d'une telle approche sont d'autant plus fortes, que le dénouement ne peut être obtenu ni par un représentant des parents ni par un représentant des enseignants (catégories par lesquelles le conflit est peut-être né) mais par une personne extérieure aux deux camps.

Nous illustrons cette approche de la médiation par le cas d'un jeune, collégien, qui s'est fait renvoyé plusieurs fois de l'établissement scolaire (pour quelques jours seulement) et qui risquait la mutation au printemps. Les parents ne répondaient plus aux convocations du collège car ils ne savaient plus quoi faire. Une rencontre entre (d'un côté) le principal, le CPE, le professeur principal de l'élève (en décrochage scolaire), l'infirmier et (de l'autre) le père et le jeune accompagnés du responsable du centre social (que le jeune fréquentait pour le soutien scolaire et les accueils de loisirs) et du coordinateur du CLAS, a d'abord permis d'échanger au sujet de la situation familiale complexe (famille éclatée géographiquement, expulsée du quartier et vivant sur deux lieux différents chez des amis, loin du collège), puis de trouver un accord dont chaque partie s'engageait à respecter. Cette rencontre, qualifiée « de dernière chance », a été organisée à la demande du centre social après avoir constaté l'errance du jeune dans le quartier pendant les heures de cours.